

L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Dans l'entretien qui suit, Adama Ouane, directeur de l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie et organisateur de CONFINTEA VI, précise ce concept et met en évidence la difficulté qu'il y a à faire reconnaître la diversité des lieux d'apprentissage par les institutions de formation. Ses propos ont été recueillis par Rosemarie Lausselet.

- Quelle est votre vision de « l'Apprentissage tout au long de la vie (Life Long Learning-LLL) », quelle est l'essence de ce concept?

C'est toujours une question redoutable ! En fait, c'est un concept qui n'est pas nouveau. Chacun sait que l'on apprend tout au long de la vie, non seulement à l'école, mais en famille, sur le lieu de travail, au travers des médias. Mais les connaissances et compétences acquises en dehors des institutions de formation sont difficilement reconnues. La question est de savoir comment on peut amener les systèmes éducatifs à les reconnaître, à leur donner une valeur et à les insérer dans un continuum d'apprentissages, de manière structurée et institutionnelle. Voilà l'idée centrale de ce concept. En 1972 déjà, il avait été convenu et accepté qu'il devait servir de principe directeur et organisateur des réformes et des systèmes éducatifs. A l'époque, on parlait d'éducation tout au long de la vie. Plus tard, le mot « apprentissage » a remplacé le mot « éducation ». Dans les années 90, dans les pays en développement, beaucoup de documents et de politiques ont été élaborés. Il y est reconnu qu'il n'y a pas de limites à l'apprentissage. Certains pays, comme le Japon ou les pays nordiques ont intégré très tôt ce principe, reconnaissant que les systèmes traditionnels d'apprentissage peuvent avoir autant de valeur que les systèmes modernes.

- Dans ce concept, quelle place est-elle faite à l'éducation de base non-formelle -notamment des jeunes- et à l'alphabétisation des adultes ?

Dans l'éducation tout au long de la vie, il y a un fondement, qui est la formation de base au sens le plus large, aussi bien à l'école qu'en dehors de l'école, pour les enfants et pour les adultes. Dans l'éducation de base classique, on a un système fragmenté : Enseignement primaire, secondaire, supérieur. Il faut inclure aussi l'alphabétisation de base équivalente à deux, quatre ou six années. Mais deux années, par exemple, sont-elles suffisantes pour devenir indépendant, autonome ? Les personnes qui ont besoin de plus de temps se trouvent déjà dans une situation désavantagée et risquent d'être marginalisées. Il y a diverses formes de systèmes : formels, non-formels et informels. Les systèmes non-formels sont conçus comme des écoles de seconde chance, pour celles et ceux qui ont raté ou quitté le formel. Ils proposent des approches alternatives pour les jeunes, les enfants qui sont en dehors de l'école et aux adultes qui n'ont eu aucune éducation de base. Les programmes qui ont le label d'éducation non-formelle pour jeunes et adultes ont des formes diverses, des programmes raccourcis ou améliorés. Ce sont aussi des systèmes qui permettent le développement de compétences, la préparation à l'emploi. Ces publics aussi devraient avoir la possibilité, dans l'esprit de l'apprentissage tout au long de la vie, de s'inscrire dans une trajectoire d'apprentissages. Les apprenant-e-s devraient pouvoir s'y appuyer pour rejoindre d'autres modalités de formation, avoir accès à d'autres opportunités. Cela implique des programmes pertinents, de qualité.

La première question à se poser doit permettre de savoir ce qui convient le mieux à un certain public, par exemple à des jeunes. Si une formation ne correspond pas à leurs besoins, ils vont quitter, avec tous les problèmes sociaux que cela pose. La seconde est de savoir si les apprentissages qu'ils font sont reconnus, leur permettent de continuer leur parcours. Des conditions de reconnaissance, de validation des apprentissages ont-elles été mises en place ? Voilà les questions que l'on devrait se poser.

- Vous avez parlé tout à l'heure d'éducation non-formelle et informelle. Quelle distinction faites-vous entre le non-formel et l'informel ?

Le non-formel offre une alternative au formel, il constitue parfois une voix parallèle, complémentaire au formel qui est très structuré, avec ses exigences, certificats, calendriers et un certain type



Photo : B. Grämiger

d'enseignement. Dans le non-formel, on fait des ajustements. L'informel, comme son nom l'indique, présente une plus grande souplesse encore. L'enfant, le jeune ou l'adulte n'apprennent pas à une heure fixe, dans une école, mais dans des lieux et des moments différents, de manière plus flexible. Le premier critère, c'est la non-directivité du processus d'interaction. Ce n'est pas structuré, et pourtant, ce type d'éducation permet à quelqu'un d'apprendre, à un moment ou à un autre. On entre dans un processus d'échange de connaissances et d'expériences et au cours de cette interaction, nous apprenons. Comme nous le faisons maintenant autour de cette table.

- Que dire par rapport à l'élaboration de politiques et la mise en œuvre du concept de l'apprentissage tout au long de la vie ? Avez-vous des exemples de pays qui ont particulièrement bien réussi à mettre en place ce système ?

Nous avons pensé organiser des visites en République de Corée (ndlr. Corée du Sud), pour aller voir comment ce pays a mis en place un système d'apprentissage tout au long de la vie. En Corée du Sud, après la guerre, le taux d'alphabétisation était équivalent à celui du Ghana, lors de son indépendance, en 1957. Aujourd'hui, dans les études Pisa, la Corée se classe au 2ème, 3ème ou 4ème rang sur le plan mondial. Les élèves obtiennent, avec le Japon, les meilleurs résultats dans les branches scientifiques. Comment ce pays est-il parvenu à un tel résultat? Dans les classes primaires et même secondaires, il y a eu longtemps 70 élèves par enseignant-e. Or, un critère de qualité souvent mentionné est qu'il faut avoir moins de 30 élèves. Cela met bien en évidence que certains de nos critères sont arbitraires. Le gouvernement coréen a encouragé les enseignant-e-s à dispenser une éducation de qualité. Il a exigé des entreprises que tous leurs employés aient un niveau d'enseignement primaire et acquièrent, en deux ou trois années, les compétences de base, comme on le fait actuellement au Burkina Faso. Il a ensuite entrepris de développer le niveau secondaire et a pris des mesures contre l'exclusion. Ce pays a réussi à intégrer ces diverses offres dans un système national qui reconnaît aussi bien les apprentissages faits dans des systèmes traditionnels que modernes. C'est remarquable ! Un festival de la formation est organisé tous les ans et des concours, qui impliquent les régions, villes, communes, familles et entreprises, sont organisés, ce qui valorise l'apprentissage. Il faut bien sûr reconnaître que l'envers de la médaille est que le système formel est très rigide et centré sur les examens, avec un taux de suicide effroyable, car la compétition est grande pour entrer dans les plus grandes écoles.

Dans les pays scandinaves, les niveaux de compétence de l'écrit sont supérieurs à la moyenne et l'impact du milieu social sur les résultats des élèves est inférieur à la moyenne. La Thaïlande, qui est partie du système non-formel pour aboutir à une politique nationale d'éducation tout au long de la vie, est un exemple intéressant aussi. Des offres ont été créées pour répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre ou des paysan-ne-s et pour améliorer la qualification des jeunes. Ce système s'est amélioré, les compétences en matière de technologies ont été développées, la demande de formation s'est accrue. Il s'est élargi, structuré et il a débouché sur un système d'éducation tout au long de la vie qui sert d'exemple à de nombreux pays. La Namibie, par exemple, a mis en place une nouvelle politique, à la suite de plusieurs visites en Corée du Sud et en Thaïlande. Il en va de même, en Amérique latine, de l'Uruguay, qui dispose d'une nouvelle politique nationale fondée sur l'apprentissage tout au long de la vie. En Europe, depuis le mémorandum sur l'éducation tout au long de la vie, il y a de plus en plus de systèmes qui vont dans cette direction. Une institution supranationale comme l'Union Européenne est en train de promouvoir ce concept, laissant une large place à l'éducation des adultes.

- Dans ces systèmes exemplaires mis en place, quel est le partenariat entre l'état et la société civile ? Comment les rôles sont-ils répartis pour mettre en œuvre le concept d'apprentissage tout au long de la vie ?

Dans tous les pays mentionnés, l'état est le premier responsable pour la mise en place d'un système éducatif pertinent. Il s'agit là d'un principe fondamental. Son rôle est de permettre une éducation pour tous et toutes, de créer des conditions d'accès à l'éducation et définir les standards de qualité. Une fois les conditions-cadres mises en place, les autres acteurs tels que les syndicats, les associations, les ONG nationales et internationales, qui sont devenues des parties prenantes privilégiées, peuvent jouer leur rôle. Face aux défis auxquels nous devons faire face, il faut inclure tous les acteurs sociaux, y compris les familles.

- Est-ce que vous êtes d'accord avec l'idée que c'est souvent des organisations de la société civile que viennent les innovations ?

Je pense que dans beaucoup de pays en voie de développement, là où les gouvernements sont restés rigides dans leur politique et où l'offre éducative est limitée, la société civile a apporté un complément important. Il y a eu un contrecoup, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où les gouvernements se sont désresponsabilisés. Leurs contributions étant insuffisantes, ils se déchargent

en mettant sur les épaules de la société civile le poids des programmes d'alphabétisation et d'éducation non-formelle. Souvent, les initiatives des ONG et associations ont permis de compléter l'offre, tout en créant parfois des conflits. Mais cela a aussi constitué des opportunités pour améliorer la situation, avec la création d'une sorte de veille, de regard critique sur les programmes gouvernementaux qui sont parfois mauvais, avec pour conséquence que les enfants et les jeunes s'endorment pendant les cours.

- La pertinence des formations dispensées dans le non-formel est souvent liée à une orientation pratique forte, à des qualifications dont les apprenant-e-s ont besoin, soit pour poursuivre une formation, soit pour s'insérer sur le marché du travail. Quel système mettre en place pour reconnaître ces différents apprentissage, mesurer des compétences diverses ?

La question de la mise en place d'un cadre qui reflète toutes les qualifications et permet d'obtenir des équivalences de connaissances est venu des pays anglo-saxons. Les compétences nécessaires dans telles ou telles situations ont été répertoriées. Mais pour être répertoriées, il faut que ces compétences soient suffisamment visibles et reconnues. Des cadres et des systèmes de validation et d'accréditation des acquis ont été créés. Mais ceux-ci sont souvent lacunaires, laissant de côté certains types de qualifications qui sont difficilement mesurables, telles que l'auto-détermination, la capacité de s'affirmer, la reconnaissance de soi qui conduit à la confiance en soi, ces compétences appelées parfois « soft skills ». Les compétences de bases développées dans des programmes d'alphabétisation ou d'éducation des adultes, qui ne se situent pas au niveau préprofessionnel ou professionnel, n'ont pas été répertoriées. C'est regrettable car cela aurait permis de réfléchir à des articulations et de créer des cadres de reconnaissance plus larges qui incluent l'éducation sociale. Ce qu'il faudrait, c'est un système de reconnaissance de tous les acquis. Pour ce faire, il faudrait mettre en place des lignes directrices qui permettent de reconnaître tous les apprentissages, quelque que soit le type, quelque soit le lieu ou le mode d'acquisition et quelque soit la personne. Aussi longtemps que certains types de connaissances ne seront pas reconnus, pas valorisés, les systèmes resteront lacunaires.

- Nous avons beaucoup parlé des articulations nécessaires à établir entre l'éducation de base non-formelle et le formel, c'est-à-dire des passerelles. Que faire pour réussir ces articulations, pour accréditer les apprentissages faits dans des lieux divers et, finalement, pour favoriser l'intégration socio-économique ?

Le grand défi c'est d'avoir ce cadre de référence, qui reconnaisse aussi bien les connaissances acquises dans le formel que les compétences développées d'une autre façon. Les passerelles sont importantes. Mais des passerelles par rapport à quoi ? S'il faut des passerelles, c'est qu'il y a une échelle. Qui détermine cette échelle ? De quelle manière ? Ce sont là des questions fondamentales auxquelles il faut répondre. La reconnaissance des acquis d'expérience (RAE), ou la validation des acquis de l'expérience (VAE), devrait pouvoir se faire au travers d'une biographie, de la description d'un parcours de vie, Comment, à partir de là, créer un système officiel qui valorise et apprécie ces parcours-là ? Et comment obtenir une reconnaissance, soit pour s'inscrire dans un autre parcours de formation, soit pour avoir accès à un emploi ?

- Dans certains pays africains, où les besoins en éducation sont énormes, pensez-vous que la mise en place d'un système de VAE constitue une priorité ?

Le principe d'apprentissage tout au long de la vie concerne tout le monde. Mais il y a des distinctions à faire entre les pays du sud et ceux du nord, parce qu'il y a des valeurs et des systèmes différents. Il faut reconnaître ces valeurs et partir des systèmes éducatifs existants. Si nous avons des systèmes ouverts, qui reconnaissent tous les apprentissages, les systèmes de reconnaissance sont faciles à mettre en place. S'ils le sont moins, il faut procéder à des ajustements : quelles sont les passerelles, quelles sont les réorganisations dont on a besoin pour aller vers un système plus ouvert et intégré ? Dans certaines communautés villageoises, on a essayé de faire un recensement des connaissances traditionnelles. On s'est rendu compte, par exemple, qu'un villageois qui parlait de botanique et de plantes, avait un niveau de connaissances comparable à quelqu'un qui a fait des études de médecine. Pourtant, c'était un analphabète, qui n'avait aucune connaissance de français. Les professeurs lui attribuaient le niveau d'un élève de 4ème, voire de 5ème année au maximum. Cela montre qu'il faut changer les systèmes éducatifs si l'on veut pouvoir reconnaître de telles connaissances et mettre en place des équivalences.

Lausanne, septembre 2010